



location d'un appartement loi scellier

Par **CamilleV1008**, le **26/11/2019** à **22:58**

Bonjour,

Je suis étudiante en alternance et je souhaite prendre un appartement en location avec mon compagnon qui, lui, est en CDI. Nous avons visité un appartement qui fait partie d'un dispositif "loi Scellier". Nous gagnons 3 fois le montant du loyer et notre dossier a été refusé. La raison du refus est que mon compagnon est encore sur l'avis d'imposition de ses parents. Est-ce une réelle raison de refus ?

Merci d'avance et dans l'attente de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **27/11/2019** à **09:41**

Bonjour,

Cherchez un autre appartement car, là, le propriétaire ne souhaite pas vous louer. Peut-être préfère-t'il les couples mariés, ceux-ci offrant une plus grande stabilité.